



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2015

Offlanges, le 28 mai 2015

Présents : MM Cédric BARBIER, Marc BARBIER, Claude COMTE, Ludivine GERARDIN, Jean-Michel GRAS, Alexandre LENOBLE, Sylvie LEROY, Jean-Claude THABARD, Thierry VINCENT.

Excusés : MM Gilbert JACQUOT, Jean MICHAUD (pouvoir à Jean-Michel GRAS).

Secrétaire de séance : Thierry VINCENT.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MAI 2015

Il est approuvé à l'unanimité.

TRAVAUX EGLISE

Maitrise d'œuvre : Avenant et validation de l'avant projet définitif (APD)

Le maire informe le conseil que la délibération 2015-24 du 7 mai 2015 demandant à l'atelier CAIRN le maintien des honoraires à 66 725 € HT n'est juridiquement pas valable vis-à-vis du maître d'œuvre.

Il propose de prendre une nouvelle délibération concernant les honoraires du maître d'œuvre. (71 433.20 € HT d'honoraires calculés sur la base de 428 000 € HT).

M LENOBLE demande des informations à propos des indemnités de retard et demande que le montant maximum des travaux ne dépasse pas 428 000 €.

Une proposition de délibération approuvant l'aspect technique mais désapprouvant l'aspect financier est rédigée.

- approuvant l'avant projet définitif établi par l'atelier CAIRN
- décidant de ne pas atténuer le taux de rémunération de 16.69% à 15.86% mais de calculer les honoraires sur la base du seuil de tolérance de 7% qui porte le coût des travaux à 428 000 €HT, ce qui correspond à 71 433.20 € HT d'honoraires
- demandant à l'atelier CAIRN que l'estimation pour la phase Assistance contrat de travaux soit ramenée à 428 000 €HT après les remarques émises pendant la réunion du 29 avril 2015.

Les conseillers approuvent à l'unanimité cette délibération qui annule et remplace celle du 7 mai 2015 (2015-24).

Avant projet définitif global et demande de subventions

A la suite de la délibération précédente, les conseillers approuvent à l'unanimité la modification du plan prévisionnel des dépenses et des recettes de la restauration de l'intérieur de l'église validé avec la délibération 2015-25 prise le 7 mai 2015.

QUESTIONS DIVERSES

M le maire informe qu'il a pris contact avec M David MONMARCHE qui possède un local à Montmirey-Le-Château où pourraient être stockés les bancs de l'église pendant les travaux. Le coût est de 180 € par mois de location. Les conseillers demandent que l'assurance du propriétaire soit fournie.

L'ordre du jour est terminé, la séance est levée à 21 h 30.